

POUR AVANCER MIEUX

BOUGEONS ENSEMBLE

LES CHIFFRES CLÉS

# ENQUÊTE DÉPLACEMENTS GRAND TERRITOIRE

ÎLE DE LA RÉUNION



Ce projet bénéficie de financements de fonds FEDER et de l'État



# L'Enquête Déplacements Grand Territoire

Une première à la Réunion, plus de 16 600 personnes interrogées sur leurs pratiques de déplacements.

L'Enquête Ménages Déplacements est un outil de connaissance des pratiques de déplacements d'une population. Elle est essentielle pour élaborer et évaluer les politiques de déplacements.

Du 2 février au 21 juin 2016, une Enquête Déplacements Grand Territoire a été organisée pour la première fois à La Réunion.

## Une enquête menée en partenariat

C'est le SMTR (Syndicat Mixte des Transports de La Réunion) qui pilote l'enquête en partenariat avec la Région, le Département, la CINOR, le TCO, la CIVIS, la CASUD, la CIREST, et l'État. Le SMTR bénéficie également d'un financement de l'Union Européenne et de l'assistance du CEREMA. La réalisation des enquêtes sur le terrain a été confiée à la société AlyceSofreco.

## Le périmètre de l'étude

L'île est découpée en 99 secteurs de tirage, basés sur les IRIS de l'INSEE, dont 75 dans les zones urbaines et 24 dans les zones rurales. Dans les enquêtes en face à face, toutes les personnes du ménage de 5 ans et plus sont interrogées contre deux par téléphone. Dans chaque secteur de tirage, sont interrogés au moins 70 ménages soit 160 personnes pour la partie téléphonique et 160 personnes au minimum pour la partie en face à face.

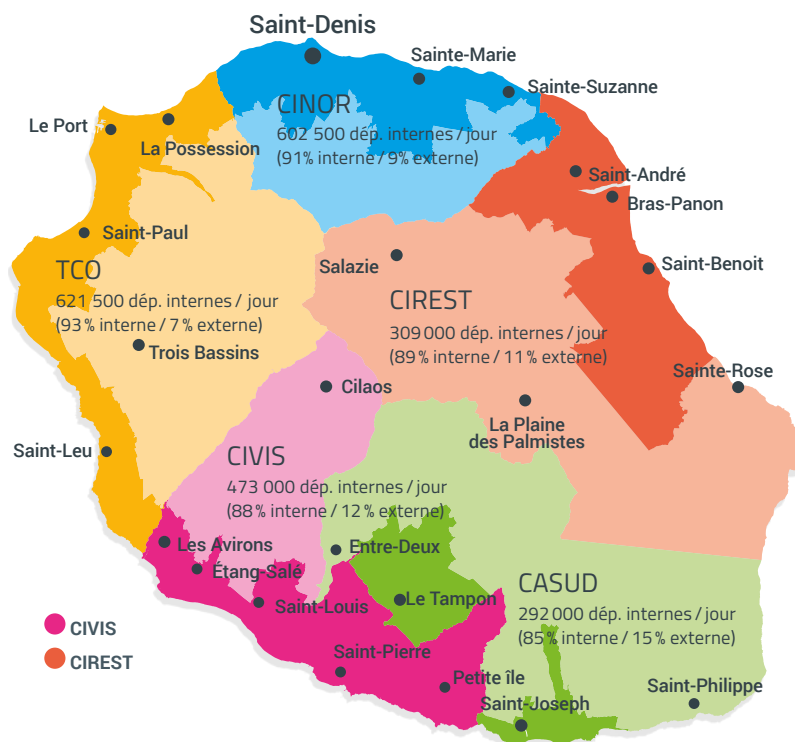
## Une méthode standardisée

Afin de constituer un échantillon représentatif, les ménages enquêtés sont tirés au sort parmi un fichier national recensant les propriétés bâties.

**5 460 ménages** ont été enquêtés à domicile en face à face, soit **12 687 personnes**, et **2 794 ménages** par téléphone soit **3 922 personnes**.

Plus de **16 600 personnes** ont donc été interrogées, du mardi au samedi, hors vacances scolaires, sur la totalité de leurs déplacements réalisés la veille et quel que soit leur mode de déplacements.

Le SMTR, en partenariat avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), a souhaité également intégrer un volet handicap à l'enquête. Cette démarche, basée sur le volontariat, a permis **d'interroger 412 personnes en situation de handicap**.



### Des déplacements de proximité très largement majoritaires.

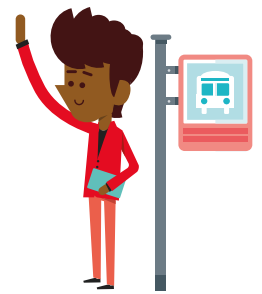
90% des déplacements sont internes aux territoires des intercommunalités.

> **Les zones littorales :** enquêtes en face à face

> **Les zones mi-pentes :** enquêtes par téléphone



# Caractéristiques générales de la mobilité



## La mobilité varie selon les secteurs

Plus de la moitié des déplacements quotidiens sont concentrés sur les territoires du TCO et de la CINOR, qui regroupent de nombreux emplois et autres générateurs de déplacements.

Un déplacement sur cinq est réalisé sur le territoire de la CIVIS alors que ceux de la CASUD et de la CIREST concentrent chacun environ 15% des mobilités.

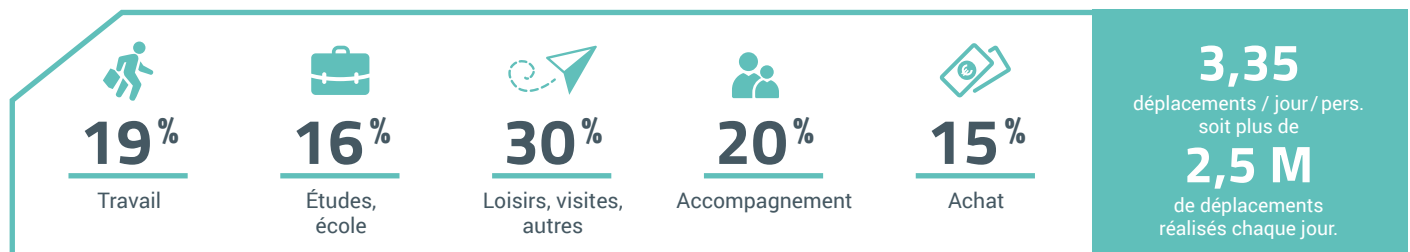
Les flux de déplacements sont moins importants dans les Hauts, au total, mais un habitant des Hauts se déplace plus, en moyenne, que les autres. Le nombre moyen de déplacements quotidiens par

habitant (3,35) est légèrement inférieur à la moyenne des autres Enquêtes Déplacements Grand Territoire récentes (3,55).

## Plus d'un tiers des déplacements est lié au travail, à l'école ou aux études.

Viennent ensuite, ceux liés aux loisirs et aux visites (30%).

Ces deux motifs représentent donc près des 2/3 de l'ensemble des déplacements. 1 trajet sur 5 est réalisé dans le cadre de l'accompagnement d'une personne à son lieu de destination. Enfin, les achats sont à l'origine de 15% des déplacements.



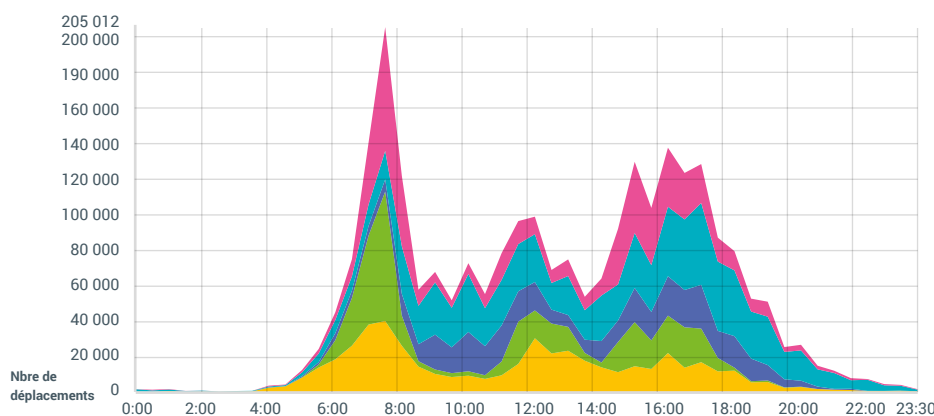
## La voiture, en tête des modes de déplacement

L'automobile est utilisée pour plus de deux déplacements sur trois. Si la marche représente 1/4 des déplacements, la part du vélo est quant à elle très faible (1,3%). Les transports collectifs sont utilisés pour moins d'un déplacement sur dix.

Un déplacement dure en moyenne 22 minutes pour 6,7 km parcourus.

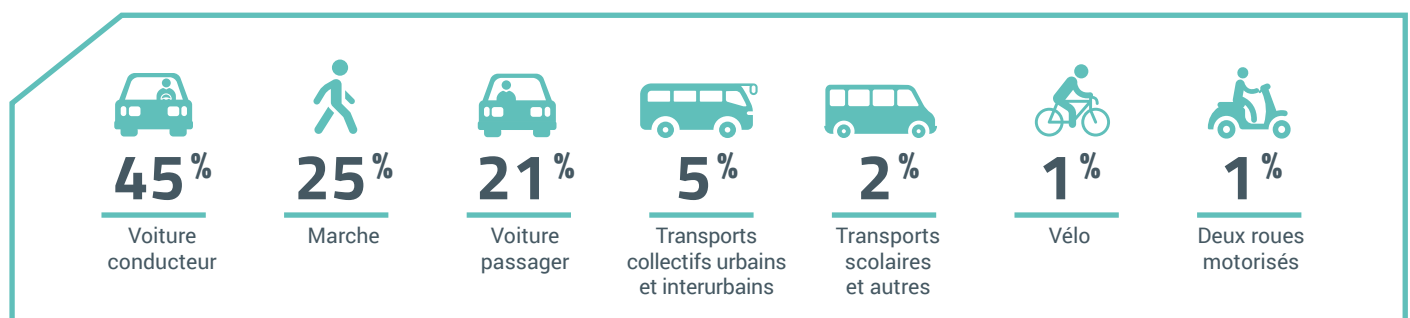
Si les temps moyens de déplacements sont partout semblables, les distances parcourues connaissent des variations géographiques de près de 30% : de 5,5 km sur le territoire de la CINOR à 7,7 km sur celui de la CASUD.

La majorité des déplacements est réalisée entre 7h et 8h et entre 15h et 17h30.



## Profil journalier des motifs de déplacements

- Travail
- Études et école
- Achats
- Loisirs, visites et autres
- Accompagnement



# Les modes de déplacement



## LA VOITURE

Près de 1,7 million de déplacements par jour soit 65% de l'ensemble des flux

Le taux de motorisation moyen est de 1,08 voiture par ménage, quand la moyenne des autres Enquêtes Déplacements Grand Territoire récentes s'élève à 1,26, loin donc de l'image d'un territoire où les ménages sont particulièrement motorisés.

Ce taux connaît peu de variations entre intercommunalités, de 0,98 véhicule/ménage sur le territoire de la CINOR à 1,18 sur celui du TCO. Les habitants des Hauts sont toutefois plus motorisés que la moyenne (1,29 véhicule par ménage), en raison des faibles densités urbaines et de la desserte en transports collectifs.

Près de 7 personnes sur 10 de 18 ans et plus possèdent le permis de conduire.

Alors que près d'un tiers des déplacements en voiture sont réalisés pour des motifs liés au travail, aux études ou à l'école, plus d'un quart le sont pour les loisirs et les visites.

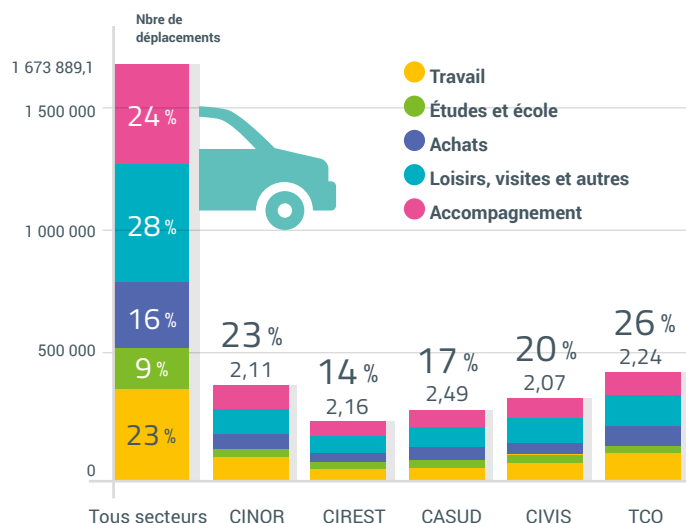
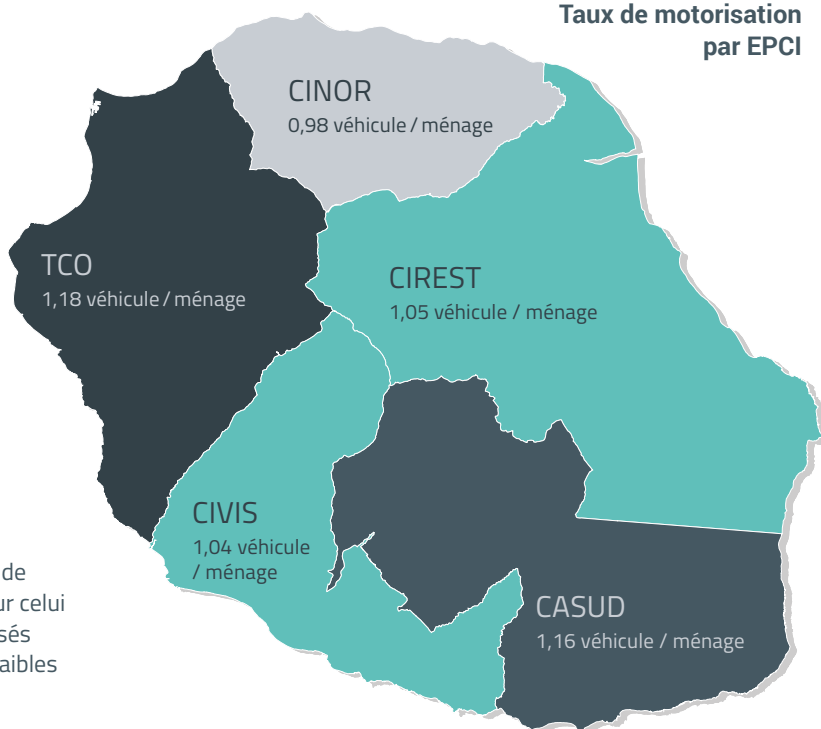
Près de 25% des déplacements en voiture sont réalisés pour accompagner une personne partageant le même véhicule.

Environ 1,5 déplacement sur 10 correspond à des achats.

À l'échelle de chacune des intercommunalités, ces données ne connaissent que très peu de variations (moins de 3 points d'écart à la moyenne au maximum).

La voiture est utilisée même pour de courtes distances : plus de 39% des trajets font moins de 3 km et plus de 12% font moins d'1 km.

Taux de motorisation par EPCI



Taux de mobilité : 2,2 dép. / jour / pers. - Durée : 21 mn  
Distance parcourue : 8,8 km - Vitesse : 25 km/h

## LES TRANSPORTS COLLECTIFS

➤ Environ 190 000 déplacements par jour, soit 7% de l'ensemble des déplacements

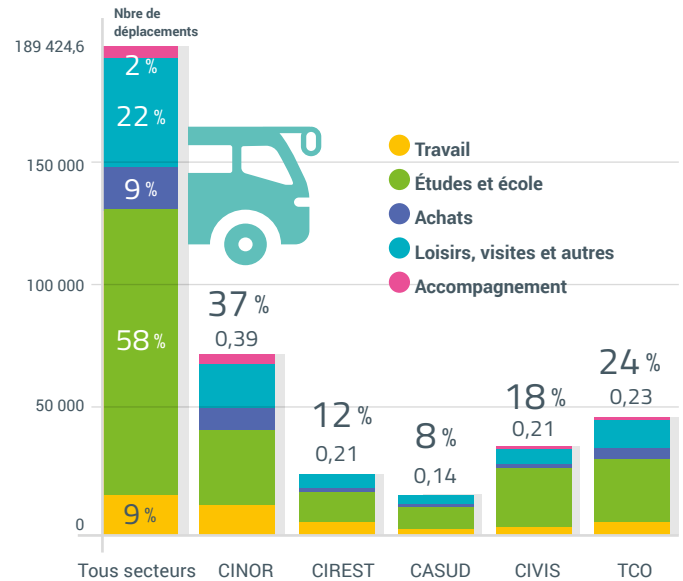
**60% des déplacements en transports collectifs (tous réseaux confondus) se concentrent dans les territoires du nord et de l'ouest (CINOR et TCO).**

Plus de 66% des déplacements en transport en commun sont réalisés pour le travail, les études et l'école. Ils sont surtout le fait des étudiants et des scolaires (plus de 57%) et beaucoup moins des actifs (moins de 9%).

Selon les territoires, les habitants utilisent les transports en commun pour des motifs plus ou moins variés, en fonction des caractéristiques de la desserte. Par exemple, sur le territoire de la CINOR, les transports collectifs sont plus fréquentés qu'ailleurs pour les achats, les loisirs et les visites. Les pôles attractifs générant ces déplacements y sont en effet nombreux (ex : établissements scolaires, CHU, administrations, commerces en centre-ville) et l'offre en transports en commun s'y prête également.

**Taux de mobilité :** 0,25 dép. / jour / pers. - **Durée :** 41 mn  
**Distance parcourue :** 7,9 km - **Vitesse :** 11,5 km/h

Les graphiques par mode indiquent, pour chaque EPCI, la part de déplacements effectués par les habitants du territoire de cet EPCI ainsi que le taux de mobilité correspondant (nombre de déplacements par jour par habitant).



## LA MARCHÉ

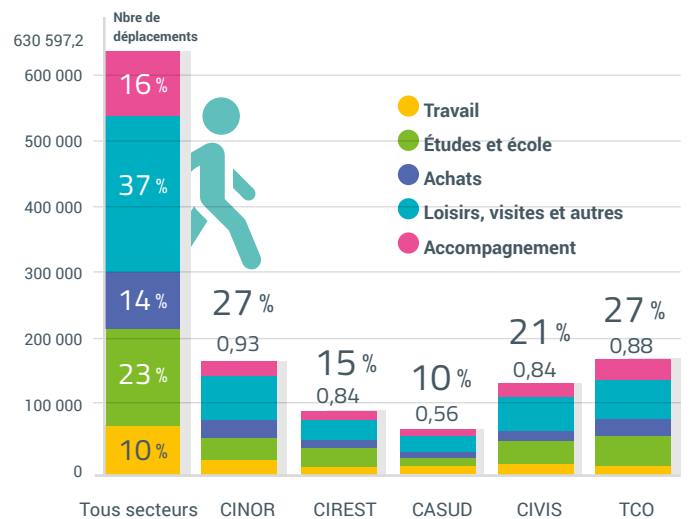
➤ 25% des déplacements, soit plus de 630 000 déplacements par jour

Des écarts importants et relatifs à l'urbanisation des territoires existent, notamment entre les territoires de la CINOR (0,93 déplacement/jour/personne), et de la CASUD (0,56 déplacement/jour/personne).

**La marche est utilisée pour des motifs variés et, ce, dans tous les territoires.** 36,6% des déplacements à pied concernent les loisirs et les visites, pour une distance de 2,2 km et une durée de 33 minutes en moyenne. Le travail, l'école ou les études correspondent à 1/3 des déplacements.

Les motifs d'accompagnement et d'achats concernent chacun entre 12% et 18% des déplacements à pied.

**Taux de mobilité :** 0,83 dép. / jour / pers. - **Durée :** 16 mn  
**Distance parcourue :** 1,1 km



## LE VÉLO

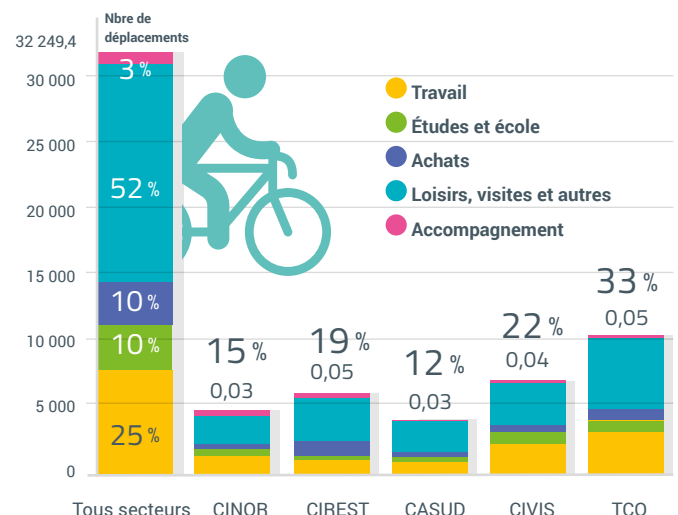
➤ Plus de 32 000 déplacements effectués à vélo quotidiennement

Si le vélo n'est utilisé que pour 2% des déplacements environ, plus de 1/3 des ménages en sont équipés.

Un tiers des déplacements à vélo est généré par le territoire du TCO.

**Les loisirs et les visites constituent le premier motif de déplacement à vélo.** Le travail, les études et l'école génèrent plus d'un tiers des déplacements.

**Taux de mobilité :** 0,04 dép. / jour / pers. - **Durée :** 20 mn  
**Distance parcourue :** 3,1 km - **Vitesse :** 9,3 km/h



# Les motifs de déplacement



## LE TRAVAIL

Près de 490 000 déplacements par jour soit environ 20% des déplacements

La voiture est le mode le plus utilisé pour se rendre au travail (81,6%) suivi, de loin, par la marche (14,9%).

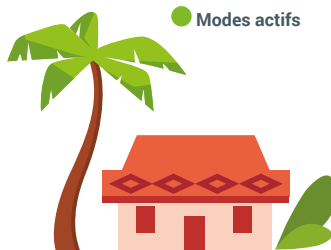
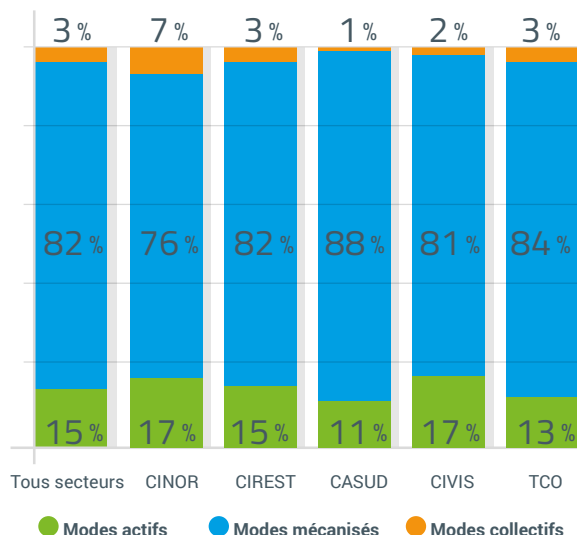
L'usage des transports en commun est limité (en moyenne moins de 3,5 déplacements vers le lieu de travail sur 100) et est directement lié à la densité urbaine et au niveau de desserte en transports en commun. Ainsi, c'est sur le territoire de la CINOR qu'il est le plus élevé.

**Moyenne des trajets**

Taux de mobilité : 0,64 dép. / jour / personne

Durée : 28 mn - Distance : 11 km



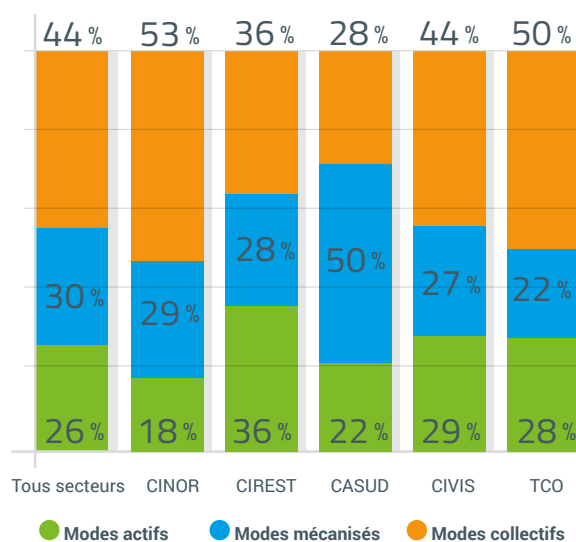
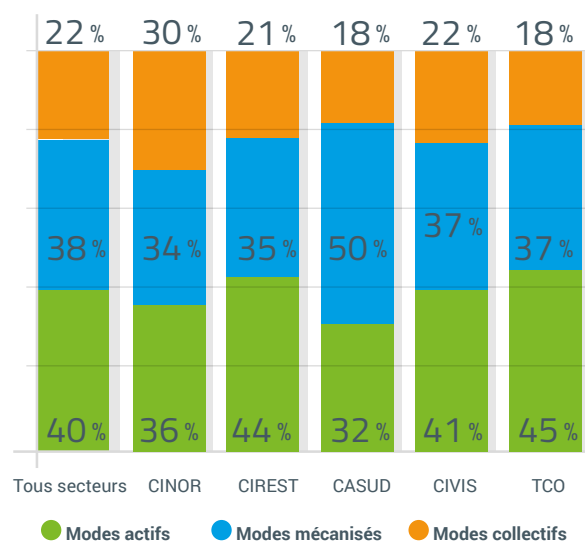


## L'ÉCOLE ET LES ÉTUDES

Plus de 408 000 déplacements par jour soit 16% des déplacements

Les scolaires se déplacent surtout à pied (40%) tandis que les étudiants utilisent davantage les transports collectifs (44%).

Le choix du mode de déplacement est étroitement lié au fait que les plus jeunes sont souvent scolarisés à proximité de leur lieu d'habitation. Les étudiants, en revanche, se déplacent plus loin et plus longtemps pour rejoindre leur lieu d'études.



**Moyenne des trajets / écoles**

Taux de mobilité : 0,42 dép. / jour / personne

Durée : 18 mn - Distance : 3,5 km



**Moyenne des trajets / études**

Taux de mobilité : 0,11 dép. / jour / personne

Durée : 30 mn - Distance : 7,1 km



- Modes actifs = marche, vélo
- Modes mécanisés = voiture (comme conducteur ou comme passager), deux-roues motorisés.
- Modes collectifs = transports collectifs urbains, interurbains, scolaires et autres

## LES ACHATS

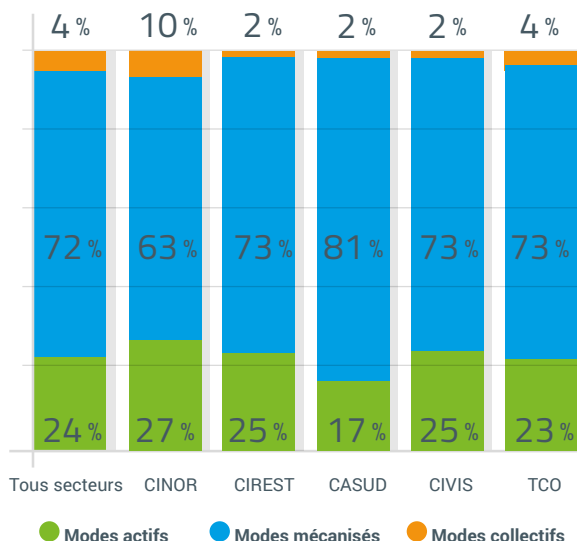
➤ Plus de 380 000 déplacements par jour soit 15 % des déplacements

Dans plus de 7 cas sur 10, la voiture est le mode utilisé pour réaliser les achats.

Les modes actifs sont utilisés dans près d'un quart des déplacements pour achats, alors que les transports en commun sont utilisés pour ce motif dans moins d'un déplacement sur vingt. Sur le territoire de la CASUD, la voiture est utilisée dans plus de 8 déplacements pour achats sur 10, au détriment des autres modes. Sur celui de la CINOR au contraire, les modes actifs et les transports en commun sont davantage utilisés.

### Moyenne des trajets

Taux de mobilité : 0,50 dép. / jour / personne  
Durée : 17 mn - Distance : 5,7 km



## LES LOISIRS

➤ Plus de 310 000 déplacements par jour soit 12 % des déplacements

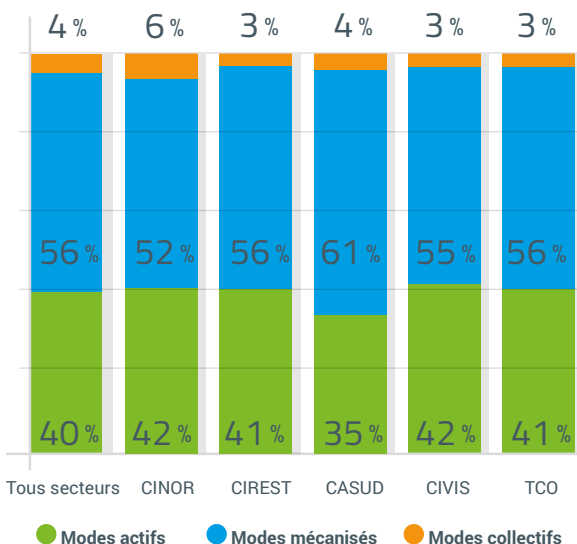


Dans plus de la moitié des cas, la voiture est le mode utilisé pour accéder aux loisirs.

Les modes actifs (très majoritairement la marche) représentent près de 40 déplacements sur 100 alors que les transports en commun sont utilisés pour moins de 4 déplacements sur 100. Sur le territoire de la CASUD, les modes mécanisés sont plus utilisés que la moyenne (de plus de 10%), au détriment des modes actifs. Sur le territoire de la CINOR, ce sont les modes collectifs qui sont au-dessus de la moyenne.

### Moyenne des trajets

Taux de mobilité : 0,41 dép. / jour / personne  
Durée : 30 mn - Distance : 6,5 km



## L'ACCOMPAGNEMENT D'UN TIERS

➤ Plus de 500 000 trajets par jour soit près de 20 % des déplacements effectués chaque jour

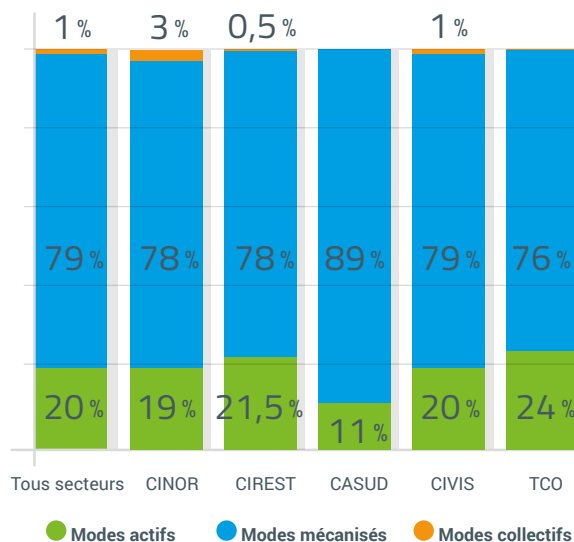
Les déplacements pour accompagnement correspondent au fait d'accompagner ou d'aller chercher quelqu'un. Le motif de déplacement de la personne accompagnée n'est pas connu, sauf s'il s'agit d'une « correspondance » avec un autre mode de déplacement.

En moyenne, la voiture est utilisée dans près de 8 déplacements pour accompagnement sur 10.

La marche est quant à elle utilisée dans 2 cas sur 10 alors que les modes collectifs ne le sont qu'exceptionnellement. Sur le territoire de la CASUD, la voiture est encore davantage utilisée, au détriment notamment des modes actifs qui voient leur représentativité divisée par deux. Sur le territoire de la CINOR, les transports collectifs sont plus utilisés qu'ailleurs pour le motif « accompagnement ».

### Moyenne des trajets

Taux de mobilité : 0,66 dép. / jour / personne  
Durée : 15 mn - Distance : 5,1 km



# Profil des usagers



## Hommes / femmes : des pratiques de déplacements différentes



	Hommes	Femmes
<b>Taux de mobilité</b>	3,4 dép. / jour / personne	3,3 dép. / jour / personne
<b>Durée</b>	23 minutes	20 minutes
<b>Distance</b>	7,8 kilomètres	5,8 kilomètres

Les hommes réalisent **68% de leurs déplacements en voiture, contre 65% pour les femmes**. Les hommes sont plus souvent conducteurs que les femmes : 50% contre 41%. Les femmes utilisent plus les transports en commun (8,1% des déplacements contre 6,6% pour les hommes) et marchent un peu plus (26% contre 23%).

En revanche, la part du vélo est plus importante chez les hommes (2,4% contre 0,24%).

Les femmes se déplacent davantage que les hommes pour l'accompagnement (24% contre 15%), mais moins pour le travail (16% contre 23%).

## La mobilité selon l'âge

	5-11 ans	11-18 ans	18-65 ans	Plus de 65 ans
<b>Taux de mobilité</b>	3,0 dép. / jour / personne	3,2 dép. / jour / personne	3,7 dép. / jour / personne	1,9 dép. / jour / personne
<b>Durée</b>	15 minutes	21 minutes	22 minutes	24 minutes
<b>Distance</b>	3,6 kilomètres	4,3 kilomètres	7,6 kilomètres	6,1 kilomètres

Les **11-18 ans sont la seule classe d'âge à utiliser majoritairement les modes de déplacements alternatifs à la voiture (40% à pied et 25% en transports collectifs)**. Près des trois quarts des déplacements des 18-65 ans sont effectués en voiture, dont près de 60% comme conducteurs. L'usage de la voiture est moins important au-delà de 65 ans, même s'il reste prépondérant (60%).

Pour les plus de 65 ans, plus de la moitié des déplacements correspondent à des loisirs et des visites (59%, dont 21% pour des démarches et des soins). C'est aussi le premier motif de déplacements (30%) des 18-65 ans, à égalité avec le travail et les études (29%).

Enfin, ce sont les études et l'école qui structurent la mobilité des moins de 18 ans, plus de 50% de leurs déplacements étant liés à ce motif.

## La mobilité selon l'activité de la personne

	Actifs <sup>(1)</sup>	Inactifs <sup>(2)</sup>
<b>Taux de mobilité</b>	3,8 dép. / jour / personne	2,7 dép. / jour / personne
<b>Durée</b>	21 minutes	21 minutes
<b>Distance</b>	7,2 kilomètres	5,7 kilomètres

(1) Personnes exerçant un travail à plein temps, à mi-temps, en apprentissage, en formation, en stage, étudiant, scolaire

(2) Demandeur d'emploi, retraité, personnes restant au foyer

**L'automobile est utilisée pour près de 7 déplacements sur 10 chez les actifs et 6 sur 10 chez les inactifs.**

Cette différence profite plus particulièrement à la marche et au vélo, utilisés par les actifs pour moins d'un quart de leurs déplacements, contre plus d'un tiers pour les inactifs. Les actifs en revanche utilisent davantage les transports collectifs. La moitié des déplacements des actifs est consacrée aux loisirs et aux visites (23%), à l'accompagnement (16%) et aux achats (11%).

Les motifs de déplacement autres que ceux liés au travail, à l'école et aux études sont deux fois plus importants chez les inactifs. Les loisirs et les visites sont les premiers motifs de leurs déplacements (32%). Avec les démarches et les soins, c'est presque la moitié de leurs déplacements (46%). L'accompagnement est le motif de près de 30% des déplacements des inactifs.

## La mobilité des personnes handicapées

**Moins mobiles, les personnes handicapées réalisent en moyenne 2,97 déplacements par jour, soit 12,7% de moins que les personnes valides. La voiture est le mode de transport le plus utilisé par les personnes handicapées (53,4%) principalement en tant que passager (29,6%).**

La marche est quant à elle utilisée pour plus d'un quart des déplacements, soit un peu plus que l'automobile en tant que conducteur. Les personnes handicapées réalisent par ailleurs deux fois

plus de trajets en transports en commun que les personnes valides (15,4%).

**Les loisirs et les visites concernent la moitié des déplacements**

Si les loisirs sont à l'origine de près de 18% des déplacements, ce sont ceux pour d'autres motifs qui sont les plus importants (23,2% donc près d'un quart des déplacements). Ce motif concerne en effet entre autres les déplacements à destination des lieux de soins.